



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

**Lecture des décisions du maire prises en application de l'article
L 2122-22 du code général des collectivités territoriales**

DEL-2026-087

Numéro de la délibération : DEL-2026-087

Nomenclature ACTES : Autres domaines de compétences des communes

Information relative à l'environnement : Non

Date de réunion du conseil : 29 juin 2026

Date de convocation du conseil : 23 juin 2026

Date d'affichage de la convocation : 23 juin 2026

Début de la séance du conseil : 18h00

Présidente de séance : Mme Soizic PERRAULT

Secrétaire de séance : Mme Alicia LE MOING

Etaient présents : M. Roger BERNON, Mme Jacqueline BOLLE, Mme Sabine BRESSON, M. Jean-Jacques BUSSON, M. Philippe EHRHARDT, M. Thomas GUILLOUZO, Mme Laurence HEMON, Mme Caroline JEGADO, M. Iban JOUANNO-ROBERT, M. Philippe JOUBAUD, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alicia LE MOING, Mme Marie-Christine LE MOUEL, Mme Alexandra LE NY, M. Philippe LE POETVIN, Mme Alexia LE PONNER, M. Bertrand LE TADIC, Mme Océane LE TUTOUR, Mme Julie LEBEL, Mme Amélie LHOSTE, Mme Lydie MASSARD, M. Jean-Jacques MERCEUR, Mme Soizic PERRAULT, Mme Bérengère PLUNIAN, Mme Aude POILEUX, Mme Armelle REGNIER, Mme Albane STEPHAN, M. Marcel TARTARY, M. Laurent TELLIER

Etaient représentés : M. Alexandre DESHAYES donne procuration à M. Philippe JOUBAUD, Mme Carole LE DOUX donne procuration à Mme Alexandra LE NY, M. Frédéric MAGUET donne procuration à M. Bertrand LE TADIC, M. Sébastien QUERO donne procuration à M. Roger BERNON

**Lecture des décisions du maire prises en application de l'article
L 2122-22 du code général des collectivités territoriales**

Rapport de Soizic PERRAULT

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal du 13 avril 2026 confiant au Maire certaines compétences du conseil,

Vu les arrêtés du Maire en date du 21 avril 2026 donnant délégation aux Adjoints,

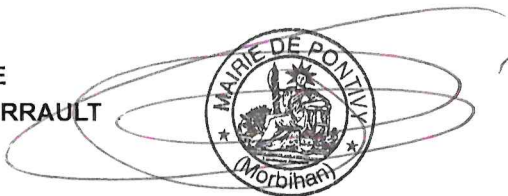
Considérant que les décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 doivent faire l'objet d'un rapport au conseil municipal,

Le conseil municipal a pris acte :

De la décision prise entre le 27 mai 2026 et le 22 juin 2026, soit les décisions numérotées DC/2026/0024 à DC/2026/0029 (selon le tableau ci-annexé).

Fait à Pontivy, le 29 juin 2026

**LE MAIRE
Soizic PERRAULT**



Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée le :

**LE SECRETAIRE DE SEANCE
Alicia LE MOING**

